

COMITE DE DIRECTION DU 07/11/2014 à 20h COMPTE-RENDU

Date de convocation : 28 octobre 2014

Membres présents : DIDIER Jean (T), RAMBAUD Bruno (T), VIAL Pierrick (T), FALCOZ Denis (T), BONNET Maryse (T), BRUN Michel (T), MOLLARET Alain (T), ARLAUD Frédéric (T), FOUCRIER Eric (T), WAX Nicolas (S)

Membres présents non votant : BRUN-DIDIER Caroline (S), MARTIN Sylvie (S)

Membres absents avec pouvoir : DUFRENEY Stéphanie (T), donne pouvoir à Pierrick VIAL

Membres absents excusés : CROUVEZIER Marine (S), BONNET André (T), MARNAS Gilles (S)

Membres votants : 11

Secrétaire de séance : Sophie GUIRAUD

Présidence : Michel BRUN

Remarque : certains points de l'ordre du jour dépendent de la commune : navette, circulation garderie /école, arrêtés municipaux ; ces points seront abordés pour information.

1. Approbation du précédent compte-rendu

Le Président demande à la secrétaire de séance d'essayer de faire les compte-rendus au plus vite, si possible dans la semaine suivant la réunion.

Le Compte-rendu du précédent Comité de Direction est approuvé à l'unanimité, soit 11 voix pour.

2. Avancement des travaux

Un état de l'avancement des travaux est envoyé au Comité de Direction chaque semaine.

Prévoir un raccourcissement au niveau du Chatel.

Problème des arbres sous la Vernette ; après négociation avec les propriétaires, l'élagage est terminé.

Plan d'eau : reste 5-6 jours de remplissage. Besoin de données de remplissage pour connaître la consommation et surveiller les éventuelles fuites.

La pause d'un drain est prévue semaine prochaine sous les Echaux.

Les délais sont tenus, restent des mises en place : le gros entretien est terminé.

3. Avancement du budget

Mise en place d'un tableau de suivi du budget par Eric Foucrier : il s'agit d'un gros travail mais qui s'avèrera très utile pour le suivi de la structure. Il permettra notamment d'anticiper la trésorerie pour décembre prochain ou d'anticiper les demandes de crédit.

La perte de fin d'année est estimée à 120 000 € environ. Il convient de prendre en compte également le problème du manque de trésorerie dû au passage en EPIC : les recettes de décembre 2013 ont été attribuées à la commune au titre de la régie communale.

La stratégie pour 2015 : partir sur un budget prévisionnel minimaliste au niveau des recettes. Mettre en place un suivi analytique pour anticiper les difficultés : analyse de coût et étude de rentabilité.

Il convient de réaliser des transferts de ligne pour rééquilibrer les coûts d'entretien et d'investissement. Concernant la demande de madame Vernier, Monsieur le Maire lui fera un courrier indiquant un paiement en fin d'année.

Il convient de prévoir une réunion commission finances pour la préparation du budget 2015.

4. Contrat pro Animateur CARED

Le Directeur présente à l'ensemble du Comité le principe de ce recrutement, qui a été étudié et validé par la Commission RH.

L'étape à venir est le recrutement, qui sera une phase essentielle de la démarche. Le recrutement sera réalisé conjointement par le Directeur et Alexandre Moreau.

5. Navette Albiez

Le chauffeur est employé en partie par la commune et en partie par l'EPIC (ADS). Une réunion est à prévoir entre la mairie, l'EPIC et le chauffeur pour caler le fonctionnement de l'hiver à venir.

Tracé : le Codir et l'ESF souhaitent que la navette descende sur le bas du village.

L'ESF rencontre des problèmes avec les horaires appliqués jusqu'alors, mais ceux-ci dépendent également des contraintes du ramassage scolaire, qui reste prioritaire. Par exemple, l'organisation de la remontée des enfants du Chef Lieu vers Mollard en saison creuse (janvier) pour les cours de ski est concernée par ce point.

Un Conseil Municipal est prévu le 21/11/14 ; le Comité de Direction demande par conséquent un retour des propositions de planning avant cette date, afin de pouvoir les communiquer à la Mairie.

Navette Albiez-le-Jeune : le sujet n'a pas encore été abordé par la municipalité mais les élus réfléchissent à un accompagnement ou des activités sur place pour les vacanciers souhaitant utiliser cette navette, si cette dernière est maintenue. La navette d'Albiez-le-Jeune ne sera pas reconduite sur la demande du Conseil Municipal d'Albiez-le-Jeune (plus de commerce pour accueillir les clients sur place).

6. Validation plan de promotion

Concernant les opérations avec le Dauphiné, le prospectus encarté dans le magazine Femina a été validé par le Directeur et le Président (la date limite de réponse ne permettait pas d'attendre le Comité de Direction).

Le Comité de Direction souhaite travailler sur une autre cible de clientèle et d'autres axes de communication : ces changements de stratégie seront abordés lors d'une Commission « marketing » à programmer rapidement, mais face à l'urgence de mettre en œuvre une communication pour cet hiver, le plan de promotion proposé sera abordé en l'état, les modifications de stratégie interviendront donc sur les actions ultérieures.

Concernant les actions non validées :

- Spots radio : le Comité de Direction souhaite étudier la faisabilité d'une campagne sur une radio nationale.
- Support pour la promotion / PLV : le Comité de Direction souhaite connaître la liste des opérations prévues si d'autres que celles indiquées ont été programmées avec les 5 000 € budgétés. Une proposition est faite pour placer des bâches tout au long de la route entre St Jean et Albiez, avec la mise en avant notamment des événements été et hiver. Cette action viendrait en remplacement de celle prévue sur les pylônes de Remontées mécaniques.
- Photos : pas cette année. Les personnes ayant des photos susceptibles d'être exploitées par l'OT sont invitées à les lui communiquer.
- Vidéo : pas cette année, le Comité de Direction souhaite attendre la redéfinition de nos axes de communication avant de réaliser le cahier des charges qui en découlera.
- Réseau AREA : attente de proposition.
- Pancartes pylônes TS : à remplacer par bâches le long de la route, comme indiqué précédemment.
- Yooner Contest : le Comité de Direction ne souhaite pas valider cette opération en l'état (9 voix contre, 1 abstention, 1 voix pour), mais souhaite étudier la faisabilité d'organiser cette manifestation en interne avec l'aide de l'ESF et des magasins de sport (Intersport propose pour sa part le prêt de 8 yooners).
- X Speed : cette action est validée cette année mais le Comité de Direction aimerait un renouvellement de la prestation l'an prochain.
- Les Celti'Cimes à la neige : le Comité de Direction ne souhaite pas la programmation de cet événement : 2 pour, 2 abstentions, 7 contre
- Journée d'ouverture : Le Comité de Direction approuve cette action, mais souhaite, au niveau de la communication, l'achat de spots radios permettant de communiquer également sur les nouveautés de la station.
- Le Président propose la programmation de feux d'artifices après les Albiez C Show (560€/séance).
- Big Airs : Le Comité de Direction valide la programmation de 2 Big Airs sur les semaines du milieu des vacances d'hiver
- Partenariat Bleuets : en attente
- Sponsoring Jeunes riders : en attente
- Opération Eau de montagne à volonté : en attente

7. Programme événementiel

Point abordé en même temps que le plan de promotion : voir ci-dessus.

8. Circulation skieurs entre garderie et école

La question dépend de la commune, mais ce point est abordé par le Comité de Direction dans un but de concertation de tous.

Faire passer les skieurs ailleurs, notamment les enfants, est peu judicieux (danger dû au passage sur routes, chutes de neige des toits...). Solution proposée : ne pas fermer mais mettre des chicanes pour obliger les skieurs à ralentir, à déchausser, et passer au pas.

Stéphanie Dufreney, en tant qu'adjointe chargée de l'enfance, a communiqué au Comité de Direction la volonté de ne pas mettre de tas de neige dans la cour de l'école pour des raisons de sécurité des enfants.

9. Arrêtés municipaux

Ces arrêtés seront pris par la commune.

Remarque pour les conventions de secours : il s'agit de conventions de partage : 2 prestataires/station, et appel à tour de rôle.

10. Reconduction convention ESF

Cette convention concerne la vente des forfaits dans les packs ESF. Le pourcentage annoncé à reverser à l'EPIC était l'an dernier de 3% HT, mais l'ESF souhaiterait que ce pourcentage soit TTC. Il convient donc de voir avec le cabinet comptable Unicompta s'il est possible de réaliser cette opération TTC (par exemple en passant par le budget Albiez Tourisme, qui est TTC).

11. Ré-impression plan de pistes

Le Comité de Direction liste les éléments à faire apparaître : boarder cross, fun zone, 3 pistes vertes, 1 piste noire, 1 zone ski rando.

Il convient également d'enlever la ligne TS de La Blanche.

Le Comité de Direction précise que la raison à donner pour la suppression de ce télésiège doit être communiquée par note interne à l'ensemble du personnel, ainsi qu'aux prestataires de la station, afin que la communication soit homogène. La raison à donner est un problème géologique.

12. Relevé hebdomadaire des heures effectuées S-1

Le Comité de Direction demande au Directeur de communiquer le suivi des heures du personnel O.T. et R.M. chaque semaine, toute l'année, le lundi avant midi.

13. Ré organisation pauses repas conducteurs RM

La proposition à étudier était la suivante : suppression pour le personnel des RM du panier repas et d'1h, soit 250 à 300€/mois d'économie, mais ceci représente une baisse de salaire significative pour le personnel.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction décide à l'unanimité, soit 11 voix pour, de conserver l'ancien système des paniers repas.

14. Délibération règlement avenant travaux TK L'ESCARGOT

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction autorise à l'unanimité, soit 11 voix pour, le Directeur à signer les 2 avenants présentés.

15. Délibération embauche 2 contrats saisonniers au 01/11/14

Le Comité de Direction valide l'embauche de Peter Schmeer dès le 3/11 et de Gilles Constantin dès le 17/11 pour éviter de payer la prime de précarité : fin des travaux d'entretien.

L'embauche de l'électro-technicien est prévue pour le 23/11.

16. Démission des collègues commerçants et résidences

Suite aux démissions de Dominique Rambaud et Christine Lavoipierre pour le collège des commerçants, et de Sandrine Moreau pour le collège des résidences de tourisme, 3 postes sont à pourvoir au Comité de Direction.

Concernant les résidences, et face à l'absence de candidats, proposition est faite d'intégrer les Centres de Vacances, qui sont plus proches en terme de fonctionnement des résidences que des hébergeurs particuliers. Cependant, cette solution implique un changement des statuts ; il convient donc, avant de faire ces modifications, de s'assurer qu'il y ait parmi eux un ou des candidats. Au préalable, le Comité de Direction souhaite demander à Gilles Marnas, actuellement suppléant dans ce collège, s'il souhaiterait passer titulaire.

Concernant les commerçants, il n'y a pas de candidatures pour le moment.

17. Questions diverses

- Réorganisation RH OT : ce point, abordé lors des entretiens individuels durant le printemps 2014, concerne la revalorisation d'une partie du personnel de l'OT et le changement de temps de travail de Colette Dufreney et Vincent Barboni. Le Comité de Direction décide de reporter ce point.
- Événementiel été 2015 : Les Celticimes auront lieu en même temps que le Tour de France, et le Comité de Direction demande pourquoi le festival ne peut être déplacé. La raison est un problème de disponibilité de l'hébergement sur d'autres dates.

- Décisions modificatives sur les budgets d'Albiez Tourisme et Albiez Domaine Skiable :

Considérant la nécessité d'ajuster les prévisions budgétaires et sur proposition de la Commission des finances réunie le 31 octobre dernier, les 3 Décisions Modificatives suivantes sont présentées au Comité de Direction.

La DM n°3 du budget Albiez Tourisme prend en compte une diminution des recettes du compte 74 « Subventions d'exploitation » provenant de la subvention Massif Arvan-Villards, à hauteur de 56 000 €. En parallèle, les dépenses sont diminuées d'autant. Cette modification est due au fait qu'une partie des dépenses engagées dans le cadre de la promotion Massif Arvan-Villards ont été prises en charge directement par cette association.

La DM n°4 du budget Albiez Tourisme prend en compte une augmentation des charges de personnel à hauteur de 7 000 €, en raison de l'embauche de Mathilde Cottalorda. En parallèle, les recettes du compte 70 « Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises » augmentent d'autant en raison d'une augmentation des recettes de prestations de services aux partenaires.

La DM n°2 du budget Albiez Domaine Skiable prend en compte une augmentation des dépenses d'investissement à hauteur de 23 000 € pour les travaux concernant l'enrouleur de l'Escargot. En parallèle, les dépenses des grandes inspections sont diminuées de 12 000 € et les dépenses de neige de culture sont diminuées de 11 000 €.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité, soit 11 voix pour, ces 3 décisions modificatives.

- Projet de trail pour l'été 2015 : l'association des Etoiles Bleues (récolte de fonds destinés aux orphelins de la gendarmerie), en lien avec la gendarmerie de St Jean de Maurienne et le PGHM, a contacté Alexandre Moreau pour proposer de se joindre à eux pour l'organisation d'une journée sportive comprenant plusieurs activités de découverte de la course en montagne et de compétition, sur Albiez, durant l'été 2015, au pied du Mont Emy. Ceci comprend un trail découverte de 12km et un trail sportif de 30/35km, une course enfant autour du lac, et une randonnée famille avec marche nordique. Le Comité de Direction confirme son intérêt pour ce projet et valide la poursuite de la mise en œuvre de ce dernier.

- Samuel Forest, musher sur la station, a contacté l'Office de Tourisme et la Mairie pour faire part de son inquiétude quant au tracé des pistes qu'il utilise suite à la création du terrain de BMX : Monsieur le Maire indique que sa demande a été prise en compte par la Mairie.
- Monsieur le Président informe le Comité de Direction qu'une entrevue a eu lieu sur la commune de Montricher entre les élus d'Albiez-Montrond et ceux de Montricher, afin d'évoquer le projet de liaison entre Albiez et les Karellis.

La séance est clôturée à minuit quarante-cinq.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes. The signature is positioned below the text 'Le Président,'.